



ÉDITO

Voici plus d'un an, que la crise du COVID impacte nos vies professionnelles, familiales et personnelles. Un déconfinement progressif se met en place pour retrouver la « vie d'avant »...

Beaucoup de nos aînés ont été vaccinés, notamment les résidents de la MARPA qui ont reçu les injections par le Docteur LAMPERIERE et le service des infirmières. Nous les remercions pour leur engagement. A chaque âge de la vie, petits et grands veulent garder le contact et le lien social.

Les grands travaux

La salle du Petit Lay, bientôt 30 ans après sa construction, subit une complète rénovation à la fois pour améliorer la performance énergétique, les équipements et l'accessibilité. Les travaux se termineront dans l'été pour que les clubs de basket et de tennis de table notamment puissent reprendre leurs activités en septembre.

La conception du lotissement Marigny-Saint Louis se termine. Les travaux de viabilisation démarreront en octobre. 67 lots seront proposés à la vente dès l'automne, nous allons établir le prix du m2 au conseil municipal de Juin. Le cabinet « A propos architecture » a été choisi pour le projet de restructuration de l'école René GUILBAUD. Le comité de pilotage est composé d'élus, d'enseignants et de parents d'élèves. Un démarrage des travaux est programmé pour le début de l'année 2022, tout comme le quartier de l'église.

Achetons local, soutenons nos commerçants !

La crise sanitaire a incité chacun d'entre nous à davantage faire ses courses dans la commune. Conservons la volonté de faire vivre le commerce local. Je remercie tous les commerçants qui ont su s'adapter et continuer à

se battre pour maintenir leur activité. Nous avons souhaité établir des rencontres régulières pour que chacun se connaisse et échange. L'amélioration de la signalétique sur la déviation et au cœur du bourg reste un vrai challenge. Les aménagements sont en cours.

Continuons également à renforcer l'attractivité de notre cité. Nous sommes à l'écoute des projets ; une « épicerie fine » avec des produits du terroir va ouvrir à l'emplacement de l'ancienne boulangerie. Un lithothérapeute s'installe également dans la boutique de la fleuriste.

En acquérant la Maison du Parquet, nous avons souhaité redonner une vocation commerciale et de service à cet espace : la couturière créatrice Yane-Nirina est à côté de l'Office de Tourisme. Les horaires d'ouverture en Juillet et Août seront amplifiés pour recevoir touristes et Mouchampais.

Animations estivales

Dans ce numéro, nous mettons en avant les manifestations estivales. Les commissions municipales en lien avec les associations et le CCAM nous proposent un programme alléchant pour l'été : musique, expos,... autant d'occasions de se retrouver et de partager des moments de convivialité.

La 4^{ème} édition de « l'Art au Jardin » va lancer la saison et permettre à nos artisans d'art de présenter leurs créations au sein de leurs ateliers. Nous souhaitons la bienvenue à Yannick LESAGE peintre grapheur qui rejoint la Cour du Vieux Château.

Rassemblons-nous et maintenons l'harmonie dans la commune pour que chaque Mouchampais soit heureux de dire qu'il fait bon VIVRE ENSEMBLE à MOUCHAMPS !

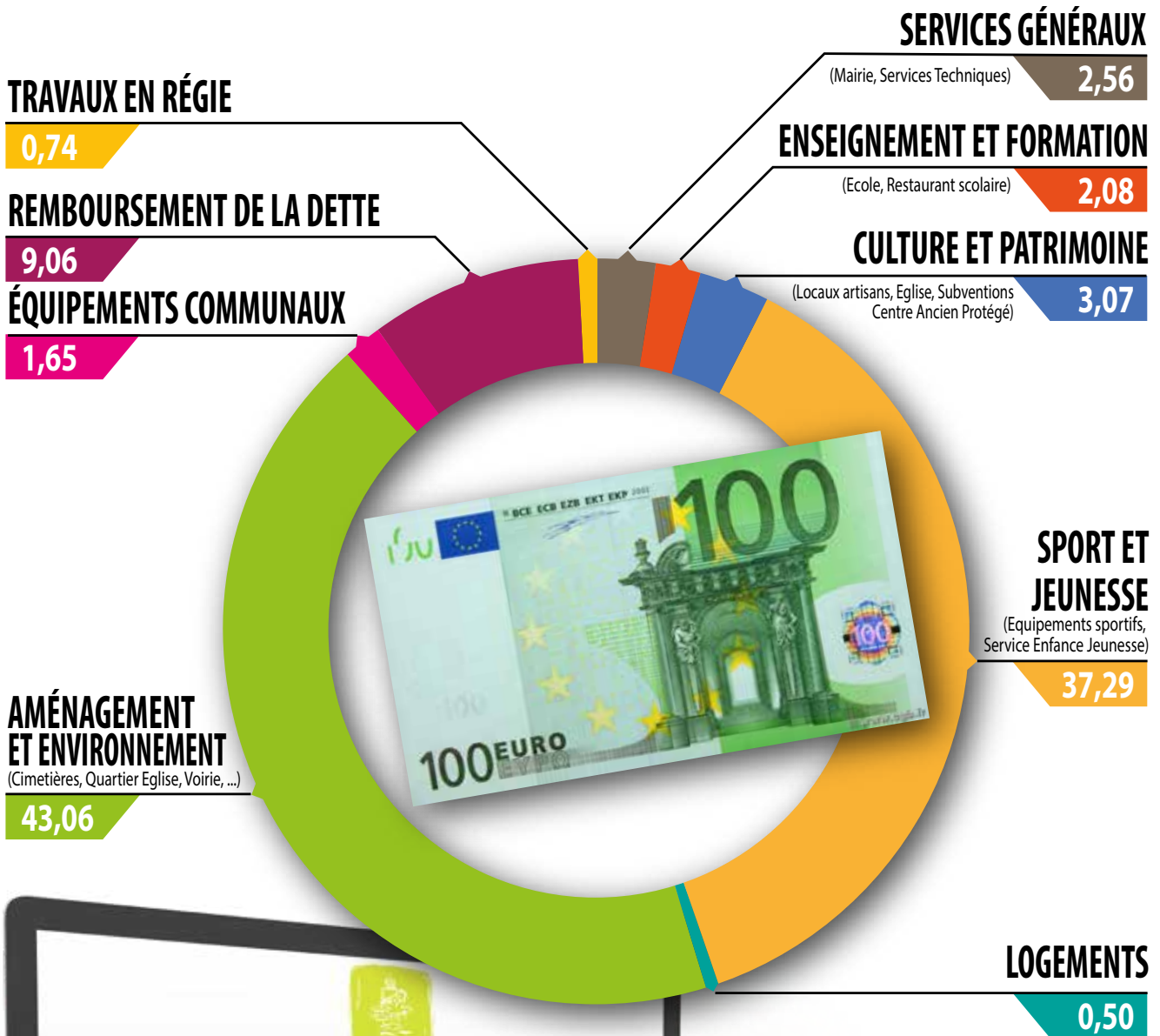
Patrick MANDIN
Maire de Mouchamps



MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET 2021

Le 29 mars, le Conseil Municipal a voté son budget pour l'année 2021, dont les grandes orientations ont été débattues par les élus, en commission finances le 18 mars dernier.

DÉPENSES INVESTISSEMENT 2021



Retrouvez les chiffres clés du budget de la commune sur www.mouchamps.com

UN NOUVEAU PARKING DE 10 EMPLACEMENTS PRES DE LA CHAUSSEE

Ce parking se situe en zone inondable, dans le périmètre de l'église, inscrite monument historique. Le service urbanisme de la communauté de communes nous soumettait à un permis d'aménager sous avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Le projet devait également répondre à la Loi sur l'eau. Cette dernière interdit la mise en place de revêtement imperméable et de changements topographiques de la zone.

Pour toutes ces raisons **la collectivité, a opté pour la réalisation d'un parking enherbé**. Un mélange terre pierre engazonné a donc été réalisé afin de garder la perméabilité de la parcelle. Des barrières en châtaigner ont été mises en place afin de matérialiser le stationnement. Les poiriers, vestiges d'un ancien verger, ont été conservés.



RÉNOVATION ÉNERGETIQUE À LA SALLE DU PETIT LAY

Les travaux de rénovation de la salle du Petit Lay ont commencé le 1^{er} mars dernier. Ils devaient commencer en 2020, mais l'épidémie de COVID a obligé la collectivité à les reporter d'une année.

Le principal chantier concerne le toit, l'isolation des plafonds et des murs, ainsi que l'installation de lampes led qui permettent de faire des économies d'énergie. Les travaux se poursuivront par l'installation de panneaux en polycarbonate sur les baies vitrées situées en hauteur. Elles évitent l'éblouissement lors de la pratique sportive, tout en gardant une bonne clarté.

L'acoustique de la salle sera fortement améliorée par la mise en place d'un revêtement adapté sur les murs. Les sols sportifs de la salle principale et de l'étage seront changés pour un revêtement en PVC. Enfin, les vestiaires seront également rajeunis. **Ces travaux devraient améliorer le confort de la pratique sportive et réduire les coûts de fonctionnement du chauffage au gaz de ville.**

NOUVEAU LOTISSEMENT À MARIGNY : 67 LOTS

Le nouveau lotissement Marigny s'apprête à sortir du sol.

Les premiers terrassements devraient débuter fin 2021. Le choix de la collectivité a été de garder les haies existantes afin de préserver la qualité du paysage environnant. Différents espaces verts et zones de stationnements sont présents au sein de ce lotissement situé à proximité du bourg. Il est idéalement placé près des écoles et des commerces. Un effort particulier a été mené afin de favoriser les déplacements X au sein du lotissement et en liaison vers le bourg. La circulation à l'intérieur sera limitée à 20 km/h.

Le projet prévoit la création de 67 lots individuels à bâtir desservis par une voirie débouchant sur la route départementale n°48, la nouvelle déviation de Mouchamps. On y trouvera également 10% de logement sociaux.



Si vous êtes intéressés, Mairie de Mouchamps
• Tél : 02 51 66 21 01
• Mail : mairie@mouchamps.com

Un diagnostic archéologique aura lieu en mai 2021. Les lots pour construction devraient être proposés à la vente en septembre.

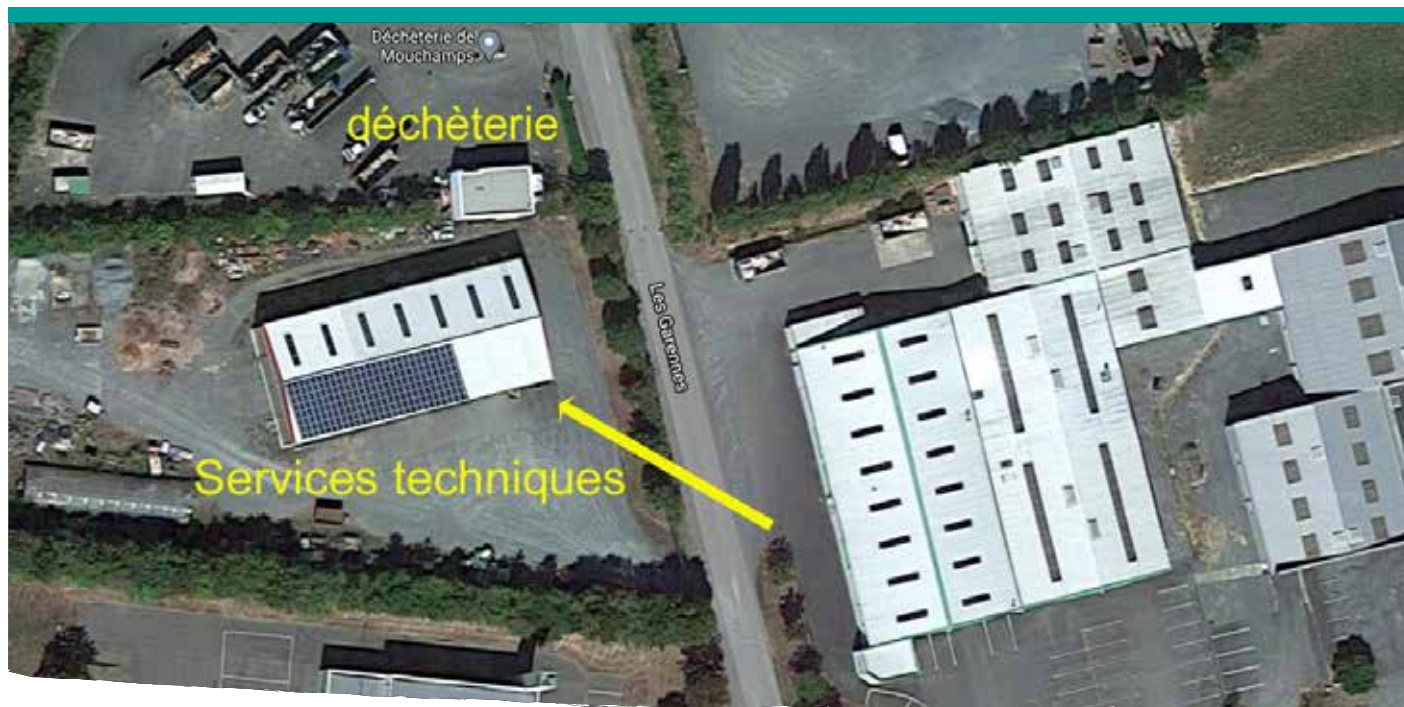
LES MATINÉES CITOYENNES

Une trentaine de bénévoles se retrouve régulièrement pour des travaux d'entretien de nos espaces paysagers. Accompagnés par l'équipe technique et par Jean Michel LUMEAU, ils échangent et donnent de leur temps au service de projets collectifs

Nous programmons des journées « initiative citoyenne », une fois par mois, le mardi de 8h30 à 12h. Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie communale et l'embellissement de notre Petite Cité de Caractère, rejoignez - les !

Contact pour rejoindre les bénévoles
• Tél : 02 51 66 21 01
• Mail : mairie@mouchamps.com





INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

La réflexion initiée pendant le mandat précédent sur la mise en place de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment des services techniques municipaux avance. Justifiées par la Loi de Transition Énergétique, les orientations écrites dans le Plan Climat Énergie du Territoire incitent les communes à mettre en place des actions dans ce sens.

Actuellement sur la commune, environ 10% de l'énergie électrique totale consommée est produite localement de façon renouvelable (source Enedis pour 2019)

Le Conseil Municipal du 30 mars a retenu le projet présenté par Solaireau Pays des Herbiers et la S.A.S COWATT, qui en assureront le

montage et la gestion.

Les Mouchampais pourront être partenaires, dans une action de proximité, afin de se rapprocher des objectifs de 30% d'un développement plus indépendant en énergies renouvelables.

Un financement citoyen par l'achat de parts sociales, sur la base du volontariat, sera présenté lors d'une réunion publique au deuxième semestre.



Si vous souhaitez être acteur du projet :
Solaireau : paysdesherbiers.enr@gmail.com

UN DÉVELOPPEMENT URBAIN HARMONIEUX AU PAYS DES HERBIERS

Lancée officiellement en octobre 2018, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de programme local de l'Habitat (PLUiH) est un travail de longue haleine pour les élus du Pays des Herbiers.

Ce PLUiH remplacera les Plans Locaux d'Urbanisme communaux. Son objectif est de fédérer les forces et les atouts du territoire pour assurer un développement harmonieux entre nos 8 communes. Il traduit géographiquement la volonté politique, en termes d'aménagement, d'habitat, d'économie, d'implantation des grands équipements, de zonages... « Ce PLUiH doit garantir la cohérence et la complémentarité du développement de chaque commune du territoire, pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population », souligne Véronique Besse, Présidente du Pays des Herbiers.

La première étape a été la réalisation d'un diagnostic, restitué en octobre 2019. Pour cela, l'intercommunalité a été accompagnée par plusieurs bureaux d'études spécialisés dans l'urbanisme, l'habitat, l'environnement ou encore l'agriculture.

La Communauté de communes vient d'achever la phase 2, celle du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Cette étape a permis de définir les grandes orientations politiques pour l'aménagement et le développement du Pays des Herbiers.

Nous entrons maintenant en phase 3. Cette troisième et avant dernière étape correspond à la traduction réglementaire du projet politique : détermination du zonage et du règlement.

Ainsi, l'approbation définitive du PLUiH devrait intervenir fin 2022 après une ultime étape de validation administrative (avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale, avis des personnes publiques associées et enquête publique).



Toutes les informations sur www.paysdesherbiers.fr
ou à urbanisme@paysdesherbiers.fr

**Vous avez un projet et vous vous posez des questions :
Ai-je besoin de faire une déclaration préalable, un permis de construire?**

Contactez les services intercommunaux, des agents
répondront à toutes vos questions.

Service urbanisme
• Tél : 02 51 91 29 80

• Mail : urbanisme@cc-paysdesherbiers.fr



COMPOSTAGE COLLECTIF OU COMPOSTAGE PARTAGE : APPEL À BÉNÉVOLES

Le composteur a été installé rue des jardins entre la salle des fêtes et le pôle santé. L'objectif est de réduire les déchets ménagers. En effet, une grande partie de nos déchets est recyclable dans un composteur. La collectivité souhaite encourager les particuliers à réduire leur volume de déchets ménagers. Pour en assurer le bon fonctionnement, un groupe de bénévoles se constitue.

Le jour et l'horaire sont à définir par l'équipe de bénévoles. Cela pourrait être le samedi matin de 11h à 12h à partir de juin.

Nous faisons appel aux volontaires pour faire partie de l'équipe qui assurera la gestion du composteur.

Si vous êtes intéressés, Mairie de Mouchamps
• Tél : 02 51 66 21 01
• Mail : mairie@mouchamps.com



SERVICES TECHNIQUES : VOUS LE CONNAISSEZ DEJA !

Depuis le 21 septembre 2020, Alexis CALERO, scolarisé à la Maison Familiale de MAULEON, a intégré l'équipe des services techniques. Il est apprenti au service Espaces verts de la commune. Il est actuellement en première année de CAP, « Paysagiste Jardinier ». Il est encadré par Frédéric VACHON. Il fera partie de notre équipe durant ses deux années d'apprentissage. Il apprend l'entretien des espaces verts, les plantations de végétaux et la création de petits aménagements. Il sera chargé d'aménager un espace dans le jardin communal de Saint Fiacre. Il participe ainsi à toutes nos actions de mise en valeur du patrimoine paysager et architectural de la commune.

ÉMELINE BREMAUD, NOUVELLE RESPONSABLE DE LA MARPA

Arrivée le 1^{er} décembre 2020, à la MARPA, Émeline succède Cécile DELAPORTE.

Son parcours professionnel l'a conduite à exercer pendant un an comme agent social au sein d'une maison de retraite. Suite à une reprise d'études elle a travaillé durant une quinzaine d'année dans le domaine administratif et financier dans le secteur du BTP. Emeline a ensuite entamé une reconversion professionnelle qui l'a conduite à préparer une licence en gestion et management des établissements médico-sociaux. Elle a occupé un poste de directrice adjointe dans l'EHPAD de Beaurepaire avant d'arriver à la MARPA « Les Charmilles »

« C'est un vrai plaisir d'arriver dans cette structure, il y a un réel contact avec les résidents et un travail de chaque instant de la part de l'équipe qui derrière les masques garde le sourire et la bonne humeur après cette année marquée par un contexte sanitaire inconnu pour la plupart des générations. Les résidents, de leur côté, ont été compréhensifs face aux nombreux changements dans l'organisation » nous confie Emeline



RAPPEL PORTAIL FAMILLES

Il est désormais possible de réserver toutes les présences de vos enfants et adolescents aux différents services proposés par la commune de Mouchamps via le Portail Familles

<https://mouchamps.portail-familles.net>

Le Portail Familles de la commune de Mouchamps est un service en ligne personnalisé et sécurisé qui permet d'effectuer les démarches suivantes 24/7 :

- Gérer les informations de votre compte,
- Télécharger vos factures,
- Payer en ligne,
- S'inscrire et réserver aux différentes activités :
Restaurant scolaire, périscolaire, mercredis, vacances et Animations Jeunesse, FOYER, EAS, CME, séjours, ...
- Consulter et/ou télécharger des documents.



INSCRIPTIONS 2021-2022

Vous pouvez dès à présent procéder à l'inscription de votre enfant via le portail Familles, jusqu'au vendredi 18 juin 2021.

Ceci consiste à mettre à jour les informations de votre « fiche famille » et « fiches enfant » et de procéder aux réservations.

Pour bénéficier du tarif « repas régulier », il faut impérativement indiquer vos besoins en restauration scolaire.

Guichet unique : Restaurant Scolaire, Mercredis, Vacances, Périscolaire, Eveil Artistique et Sportif, Espace Jeunes, Foyer, ...



Pour les nouvelles inscriptions, prenez rendez-vous auprès du secrétariat :

• Tél : 02 51 63 96 06

• Mail : service.enfance.jeunesse@mouchamps.com

VACANCES SCOLAIRES D'ÉTÉ

Juillet

Accueil de loisirs sans hébergement du mercredi 07 au vendredi 30 juillet 2021

LES SÉJOURS 4-17 ANS

Pour les 4 - 9 ans à la Ferme Pédagogique du Domaine des Alouettes, aux Herbiers

• A partir de la moyenne section

Les Rikikis : 2 jours du 08 au 09 juillet - 3 jours du 19 au 21 juillet

• A partir du CP

Les Futés : 4 jours du 13 au 16 juillet - 3 jours du 19 au 21 juillet

Pour les 9 - 17 ans, au camping du Pré des Sables, à L'Aiguillon

• A partir du CM1 - **Club Junior :** 5 jours du 18 au 22 juillet

• A partir de la 6^{ème} - **Espace Jeunes**

Fermeture du service

du lundi 02 au vendredi 20 août 2021

Août

Accueils de loisirs sans hébergement du lundi 23 au mercredi 01 septembre 2021,

Plannings jusqu'au jeudi 22 juillet au 02 51 63 96 06 ou à service.
enfance.jeunesse@mouchamps.com

Rentrée scolaire le jeudi 02 septembre 2021.



LA MARPA "LES CHARMILLES" EN IMAGES

La MARPA « Les Charmilles » accueille 24 résidents qui sont autonomes dans les gestes de la vie quotidienne. Chacun rythme sa journée comme il le souhaite et avec l'équipe de la MARPA des animations sont proposées.

En janvier, M. le Maire est venu présenter ses vœux et expliquer les projets de l'année. Le 23 avril, il est revenu présenter le clip santé et évoquer les démarches de recherche d'un médecin.

En ce début d'année, nous avons partagé la galette des rois avec l'équipe, préparé des crêpes pour la chandeleur et fêté Mardi-gras avec l'organisation d'un carnaval et la dégustation de gaufres.

Nous avons souhaité maintenir le lien avec les familles en organisant les visites. Merci d'avoir accepté les contraintes liées à la vie collective.

Petit à petit, la MARPA s'ouvre à nouveau.



Galette des rois



Gaufres



Crêpes



Et pour se maintenir en forme il y a les séances de gym avec Sophie

DÉFIBRILLATEURS SAURIEZ VOUS LES RETROUVER ?

Chaque geste sauve des vies !

VOICI LES LIEUX D'INSTALLATION DES DÉFIBRILLATEURS À MOUCHAMPS :

- A la salle les Nymphéas
- A la salle des Fêtes
- A la pharmacie
- A la salle du Petit Lay
- Au Crédit Mutuel

RECONNAÎTRE UN ARRÊT CARDIAQUE

Une personne est en arrêt cardiaque
lorsqu'elle est inconsciente et qu'elle ne respire plus.
C'est une urgence vitale !

01



Vérifier la conscience

Poser des questions simples et secouer légèrement les épaules

02



Vérifier la respiration

Basculer la tête en arrière et regarder si le ventre et la poitrine se soulèvent

AGIR FACE À UN ARRÊT CARDIAQUE

01



Alerter

Composer le 15 ou le 18

02



Masser

100 compressions / min,
d'une profondeur de 5 cm

03



Défibriller

le plus tôt possible,
s'il y a un DAE à proximité



En l'absence d'un défibrillateur, faire un massage cardiaque en continu jusqu'à l'arrivée des secours.

Rappel des consignes d'utilisation de cet appareil

- Dans un premier temps, lorsque l'on est face à une personne présentant un malaise important (perte de connaissance, pas de réponse aux questions simples, ne respire pas), il convient d'appeler immédiatement les secours en composant (appel gratuit) soit le 18 (les pompiers), soit le 15 (le SAMU), soit le 112 (n° d'urgence européen).
- Le défibrillateur étant un appareil portable, il faut ensuite aller le chercher afin de porter secours à la victime.

- Le défibrillateur mis à votre disposition est un appareil semi-automatique, équipé d'une boîte vocale, il suffit donc à l'utilisateur de suivre ses instructions. Le rôle de l'appareil sera d'analyser l'activité cardiaque de la victime et de délivrer un choc électrique si nécessaire. Ce choc accompagné de massages cardiaques augmentera le bon résultat de son utilisation, en attendant l'arrivée des secours.
- Pour terminer, il vous faudra prévenir la mairie de son utilisation, grâce au numéro de téléphone que vous trouverez à côté du défibrillateur, afin que les services concernés puissent faire le nécessaire avant une nouvelle utilisation.

L'ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants se retrouvent tous les mois pour préparer leurs différents projets. L'un d'eux cette année

est de rédiger un article dans l'écho mouchampais afin de faire découvrir leurs actions aux habitants de la commune.

Décoration de Noël :

Avec les élus, nous avons décidé de faire de nouvelles décorations de Noël pour 2021, pour le bourg de Mouchamps. Ce sera des boules de Noël faites avec du bois et de vieux pneus. Nous faisons ça pour montrer ce qu'on peut faire avec des matériaux de recyclage et pour rendre la commune de Mouchamps encore plus belle.

Zya Gallard et Louise Orion

Nettoyons notre commune :



Ensemble nettoyons notre commune en la rendant plus belle

L'un de nos projets est « Nettoyons notre commune ». L'action se déroulera le samedi 05 juin 2021 de 9h30 à 12h00. Nous comptons sur la participation de tous les Mouchampais pour rendre la commune plus belle en ramassant un maximum de déchets. Petits et grands, vous êtes tous invités à participer à cette action citoyenne.

Tade Guicheleau et Adélie Boutin

Le Téléthon :

Cette année nous avons fabriqué des urnes pour collecter de l'argent pour le Téléthon. Nous les avons mis chez les commerçants de la commune. Grâce à vous, nous avons pu récolter 334,59 €. On remercie les commerçants qui ont participé car c'est une très belle somme.

Loïs Coutant-Guerry et Charline Berthelot

Plantations aux pieds des murs :

Cette année, nous rendons la commune encore plus belle en réalisant des plantations. Le samedi 13 mars, nous avons planté des vivaces et fleuri les pieds de murs sur le chemin des écoles, rue de l'Ouest, et à la maison du Parcquet.

Enzo Bonnin, Samuel Boursier et Simon Raffin



Interviews des commerçants de Mouchamps :

Nous allons vous parler d'un de nos projets « Les interviews ». Nous avons eu envie de découvrir les commerçants de notre commune et de les faire découvrir aux autres également. Nous avons effectué un tirage au sort pour commencer les interviews des commerçants en ce début de mandat de conseil municipal des enfants. Nous avons posé des tas de questions et des petites vidéos viendront immortaliser le moment. Nous avons interviewé le Tabac-Presses Sarrazin/Brizard et le coiffeur Un temps pour pl'hair. Nous allons bientôt rencontrer la superette Coop et l'esthéticienne Zénitude Beauté.

Emma Boisseau et Laly Bourrasseau





CRÉATION D'UN JARDIN COMMUNAL PARTAGÉ À SAINT FIACRE

À l'entrée de Mouchamps, route de St Prouant, le joli petit jardin de 700 m² de Mme Marmin, acquis par la commune en septembre 2020, sera partagé en 7 parcelles de 25 à 50 m². Une petite mare est présente et la parcelle d'à côté est déjà occupée par un jardinier confirmé !

Depuis janvier 2021, les membres de la commission Citoyenneté, Santé et Solidarité, et de la commission Développement Durable, en lien avec les Services Techniques, travaillent à la mise en place du jardin de St Fiacre.

Pour l'élaboration de ce projet, les membres ont :

- visité de jardins familiaux aux Herbiers et des jardins partagés à La Roche S/Yon,
- rédigé un règlement intérieur,
- rédigé et illustré une charte pour établir des principes de fonctionnement avec deux jeunes bénévoles passionnées de dessin : Amandine GIRARD et Fanny MARTINEZ.

- aménagé la parcelle (taille et élagage des arbres, pose de barrières de châtaigniers, protection de la mare, traçage des parcelles, installation d'une cabane, d'un récupérateur d'eau...).

Ces parcelles de jardin seront affectées aux Mouchampais prioritairement qui souhaitent cultiver légumes, fleurs. Une parcelle sera réservée aux écoles, au centre périscolaire et dédiée à des animations au fil des saisons.



Venez partager votre passion du jardin, vous avez envie de rencontrer d'autres jardiniers amateurs ou confirmés, venez voir et inscrivez-vous auprès du secrétariat de la Mairie

• Tél : 02 51 66 21 01

• Mail : mairie@mouchamps.com



APEL - OGEC ÉCOLE NOTRE DAME

L'OGEC et l'APEL, constitués de parents d'élèves, ont pour but de faire vivre et fonctionner l'école Notre Dame. Tout au long de l'année, différentes manifestations et opérations sont organisées. Elles permettent de participer au financement des sorties scolaires, à l'achat de matériel pédagogique ou animations au sein de l'école.

A NOTER

- **samedi 25 septembre** : opération jus de pomme
- **mardi 12 octobre** : conférence sur le harcèlement scolaire, en partenariat avec l'APE
- **vendredi 10 décembre** : marché de Noël de l'école
Toutes ces dates sont soumises bien évidemment à l'évolution de la crise sanitaire.

APE RENÉ GUILBAUD



Notre association composée de parents d'élèves continue d'œuvrer pour dynamiser et créer du lien au sein de notre école.

Dernièrement nous avons proposé plusieurs ventes (biscuits, repas à emporter, plants de fleurs et légumes, cabas et tabliers avec dessins des enfants) Ces ventes viennent pour certaines remplacer les manifestations annulées.

Désormais, toute l'équipe se concentre sur l'organisation de la fête de l'école. Au vu de la situation sanitaire, celle-ci ne ressemblera pas à une fête de l'école classique. Nous espérons tout de même, proposer quelque chose en accord avec le protocole sanitaire courant juin.

Malgré le contexte actuel, nous avons toujours besoin de soutien et de conserver le lien avec les parents et les enseignants. Nous espérons vivement pouvoir à nouveau nous réunir lors de fêtes !

En attendant, l'APE est prête à accueillir de nouveaux parents d'élèves dans ses rangs, n'hésitez pas à nous contacter !

DATE À RETENIR

- **26 juin 2021** : Fête de l'école



Contact : apereneguilbaud@gmail.com
Facebook : APE Association de Parents d'Elèves Ecole René Guilbaud



CENTRE DE SOINS INFIRMIERS BONNE RETRAITE À MARIE HÉLÈNE BOSSARD !

Pendant trente-neuf années, Marie Hélène a soigné, écouté de nombreux patients mais a aussi pris soin de ses collègues infirmière(s).

À son arrivée au centre de soins, l'équipe était composée d'infirmières laïques et de religieuses.

En 2008, Marie Hélène devient infirmière responsable du centre de santé du Boupère avec les antennes de Mouchamps et de la Flocellière (devenue Sèvreumont). En 2021, à l'aube de sa retraite, ce n'était pas moins de 21 infirmières dont elle a eu la gestion notamment celle des plannings, des formations, des recrutements, etc. Elle a également supervisé trois secrétaires et des agents d'entretien.

Le centre a évolué à grande vitesse. Elle a été épaulée par les bénévoles de l'ADMR dont dépend le centre.

Marie Hélène se sera surtout définie par sa bonne humeur, sa disponibilité, son sens de l'écoute et sa patience, faisant d'elle une infirmière responsable appréciée et respectée de tous.

Marie Hélène ne quitte pas le navire sans passer le relais. Emilie Pasquet, actuellement infirmière au centre, est désormais la nouvelle responsable.



• Marie-Hélène BOSSARD



• Emilie PASQUIET

LA KYRIELLE

Reprendra, reprendra pas ?



Voilà les deux questions de l'année 2020/2021. Pour la plupart des activités de la Kyrielle l'année a débuté et s'est très vite arrêtée. Seules les activités enfants ont pu se poursuivre dans des conditions quasi normales. Les ateliers théâtre avec Emilie Eouzan, les cours de

musique avec Bruno Palmiero, les ateliers Poterie avec Sophie Roulet et les ateliers dessin avec Patricia Berthaux ont résisté avec une bonne dose d'adaptation pour tout ce petit monde.



Ils sont les mieux placés pour témoigner :

« Heureusement que nous avons pu continuer car nous avons pu progresser »

« Bien sûr on préfère les cours en présentiels mais les cours en visio on permis de continuer à apprendre, même si parfois il y avait des petits problèmes de connexion »

« C'était bien car on a pu reprendre les cours de dessin »

« Apprendre à dessiner ça nous fait du bien »

« Nous avons dû faire preuve d'adaptation mais nous avons toujours gardé notre dynamisme, notre motivation. Les enfants étaient ravis de reprendre les ateliers et ont répondu présents à chaque reprise »

LE BUREAU :

- Vice-présidentes : Patricia HAY et Véronique BORDAGE
- Secrétaire : Stéphane TEXIER
- Secrétaire-adjointe : Myriam RONDEAU
- Trésorière : Laurence BOISDÉ
- Trésorier-adjoint : Philippe COUSINEAU

Au mois de mars, l'assemblée générale s'est tenue en distanciel et a élu un nouveau Conseil d'Administration.

Nous souhaitons que la saison 2021/2022 se déroule dans des conditions plus favorables. Nous remercions tous les adhérents et intervenants pour leur patience, leur compréhension, leur soutien.

 Vous pouvez suivre les activités et prendre contact sur le nouveau site internet de la Kyrielle : lakyriellemouchamps.fr

PALETS CLUB MOUCHAMPAIS



L'heure est venue de t'inscrire pour la saison 2021/2022 au PCM. Elle débutera le 27 août 2021.

Que tu sois une femme, un homme, jeune, moins jeune, tu as envie de te changer les idées et de jouer dans la convivialité ? N'hésite pas à nous contacter. Les entrainements et matchs ont lieu le vendredi à 20h30 à la salle des fêtes.



A NOTER

Concours : Samedi 20 Novembre 2021



Contacts :

- Président : Julien GUILLOTEAU - Tél : 06 75 62 72 00
- Secrétaire : Julien DUGAS - Tél : 07 83 47 87 51
- Mail : paletsclubmouchampais@gmail.com
- Facebook : palet club mouchampais



SAINT JO TENNIS DE TABLE DE MOUCHAMPS

L'équipe de Régionale 2 du SJJT MOUCHAMPS

Pour faire face à la situation actuelle et maintenir au mieux son dynamisme, le club de tennis de table de Mouchamps a décidé de récompenser la fidélité de ses licenciés, en leur offrant entièrement la prochaine licence.

La rentrée de Septembre sera aussi l'occasion de découvrir les travaux réalisés par la commune dans la salle (réfection du sol, création d'ouvertures, mise en place d'un monte charges...). Nous vous attendons tous avec impatience dès la fin des travaux (si les conditions sanitaires le permettent) !



Contact : Benjamin BELLESOEUR (Président) au 06 95 90 52 96 ou benjibelle@hotmail.fr
Facebook : Le Pongiste Mouchampais



TENNIS CLUB DE MOUCHAMPS

Comme chaque année, le TCM va organiser son tournoi de double le Samedi 4 Septembre au complexe sportif. Ce tournoi est ouvert à tous, dans la limite d'un licencié par doublette. Un lot sera offert à chaque participant. Les inscriptions sont ouvertes. Attention, le tournoi est limité à 24 équipes.

Et si vous souhaitez nous rejoindre au club, pour jouer ou découvrir le tennis, il est possible de s'inscrire à tout âge. Différentes offres vous seront proposées : loisirs, entrainements, compétitions. Pour les enfants, l'école de tennis est accessible à partir de 5 ans. Les cours se déroulent généralement le mercredi ou le vendredi soir.



Pour plus d'informations, contactez nous !
Par mail tcmouchamps@orange.fr, sur Facebook ou sur Instagram TCM Tennis Club Mouchamps

BIENVENUE AUX ATELIERS CREA'SO'

Sonia Larragnegy, art thérapeute et artiste peintre au local "les ateliers Créa'So'."

L'art thérapie est une psychothérapie qui permet de s'exprimer autrement que par les mots en utilisant des outils artistiques (dessin, peinture, musique, chant, modelage, écriture, relaxation, créations diverses) pour un mieux être psychologique et physique. Aucune notion artistique n'est nécessaire.

Ouvert à tous, adultes et enfants à partir de 6 ans. Ateliers de groupe et séances individuelles



Contact : Page Fb Sonia Larragnegy - So'Maya
25 rue du Commandant guilbaud
Tél : 06 43 17 49 15
Mail : moonsolarra@gmail.com

BIENVENUE À CLÉMENT DERRIEN, NOUVEL OSTHEOPATHE

Clément est ostéopathe exclusif diplômé de l'IdHÉO Nantes (école agréée par le Ministère de la Santé). Il travaille dans la globalité du corps et adapte sa pratique en fonction des besoins des patients. Il pratique sur les blessures sportives et les douleurs chroniques. Il utilise des techniques viscérales, myo-fasciales, somato-émotionnelles, crâniennes et articulaires. Il prend en charge aussi bien les nourrissons que les personnes âgées. Il a également eu le plaisir de suivre une formation d'Ostéopathie équine, sa passion!

Contact : 1 place Clemenceau
Consultation sur rendez-vous
Tél : 06 64 92 07 58



BIENVENUE À YANE-NIRINA RANDRIAMANANTSOA

Yane-Nirina RANDRIAMANANTSOA a ouvert son atelier de couture depuis le 1^{er} février 2021 au 9 place Clemenceau à Mouchamps.

Elle y confectionne de A à Z des vêtements sur-mesure pour les mariages ou autres cérémonies. Elle peut ainsi créer le vêtement que vous désirez que ce soit robes de mariée, costumes homme ou tenues d'invités.

Elle vous reçoit sur rendez-vous uniquement aux horaires suivants :

- Du Lundi au Vendredi: 9h - 18h
- Le Samedi: 9h - 12h

Contact : 9 place Clemenceau
85640 Mouchamps
• Tél : 06 31 34 06 24
• Mail : vane@nirina-confection.com
• www.nirina-confection.com

BIENVENUE DANS LA COUR DU VIEUX CHATEAU



Ma Cabane en Bas'Ar
Création textile / petite maroquinerie
bijoux/ décoration
• Site : www.macabaneenbasar.com

(étage)
Scribae
Ecrivain public généalogiste
• Tél : 06 13 80 46 99
• Site : www.cabinetscribae.fr

(Rez-de-chaussée)
Boutique éphémère

Aiguilles & Pampilles
Créatrice textile
• Tél : 06 08 85 52 45
• Mail : aiguillesetpampilles@gmail.com

Hélène BENETEAU
Céramiste
• Tél : 06 88 84 36 89
• Mail : poteriebeneteau@gmail.com
• Site : helenebeneteau.fr

Yannick LESAGE
Peintre graffeur
• Tél : 06 95 37 13 95
• Mail : vertigo.asso@gmail.com

Patricia BERTHAUX
Artiste Peintre
• Tél : 07 71 27 70 39
• Site internet : <https://instantdart.jimdofree.com/>

La Cour du Vieux Château se prépare à recevoir ses visiteurs pour la saison estivale.

Une nouvelle association Fenêtres sur Cour voit le jour pour vous proposer une mise en lumière artistique et artisanale.

Pour accompagner l'ouverture des ateliers, RENC'ART à la Cour où des expos temporaires seront proposées dans l'été au n°7 avec :

- Sfear Art Painting (peinture) du 12/06 au 26/07
- Raphaël Druard (sculpture) du 04/07 au 25/07
- Atelier Guégn'art (sculpture) du 31/07 au 22/08
- Louis Carton (mobilier et objets en carton ondulé par Hélène Bailly) du 18 et 19/09

Des stages et animations seront également proposés durant tout l'été pour développer votre côté créatif. Le programme à retrouver très prochainement sur fb Fenêtres sur Cour ou affichés dans la commune et alentours.

Retrouvez aussi :

Pikelle – Les Plumes enchantées

Calligraphe – illustratrice – papeterie artisanale

- Tél : 06 77 15 14 27
- Mail : pikelle@hotmail.fr
- Site internet : www.pikelle.wixsite.com/lesplumesenchantees

Atelier Guégn'Art

Sculpture métallique - Ferronnerie

- Tél : 06 11 84 31 02
- Mail : atelier.guegnart@gmail.com
- Site internet : www.atelierguegnart@gmail.com

FÊTE DE LA MUSIQUE

Au vu du contexte sanitaire actuel, nous avons décidé de maintenir la fête de la musique avec une organisation toute particulière. A 18h00, la chorale "la chanterie" du club du nouvel âge se produira à la MARPA. A 19h30, sur la place Clemenceau, les "Sky Legends" nous interpréteront des titres de chanteurs disparus. Pendant 3h00 les dix musiciens et chanteurs se succéderont sur scène pour nous faire découvrir ou redécouvrir les chansons d'hier et d'aujourd'hui.

Le bar "au bon accueil", le canotier et la crêperie du soleil vous accueilleront dans le respect des règles sanitaires.

Pour que ces retrouvailles puissent se faire dans les meilleures conditions, nous comptons sur toutes et tous pour respecter les règles sanitaires et les dispositions réglementaires. **Attention fin du concert à 22h30, confinement à 23h00.**

Malgré notre volonté de maintenir cette manifestation, nous sommes soumis à l'autorisation de la préfecture."



L'ART AU JARDIN SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 JUIN 2021 DÉPART JARDIN DU PARQUET

Place Clemenceau

4^{ème} ÉDITION FESTIVAL DE L'ART AU JARDIN A MOUCHAMPS

Pour la quatrième édition, Mouchamps va mettre l'art au cœur de la cité ! 30 artistes (peintres, photographes, sculpteurs, créateurs...) venant de Vendée et d'ailleurs seront accueillis tout un week end.

Un parcours fléché à travers les ruelles en passant par des jardins privés, permettra aux visiteurs de redécouvrir tout le charme de la petite cité de caractère labélisée Villes et villages fleuris en partant à la rencontre d'artistes.

ENTREZ également dans la cour du Vieux château à la rencontre de nos artisans d'art qui vous accueilleront tout le week end.

A NOTER

Horaires :

Le samedi 12 juin de 14h à 18h

Le dimanche 13 juin de 10h à 18h

EXPO AU LAVOIR DU 12 JUIN AU 19 SEPTEMBRE 2021

Rue du Beignon

Tous les dimanches de 15h à 19h, Lavoir, rue du Beignon
• Du 12 Juin au 19 septembre 2021 : Frédérique GAUTREAU et Franck DAVID

Retrouvez Frédérique et Franck pour « Une saison déshabillée au Petit Lavoir d'été »

A NOTER

Ouvertures la journée :

Ouverture le 12 et 13 juin de 10h à 19h lors de l'art au jardin

Week end du 3 au 4 juillet :

Défilé d'été à 18h le 3 juillet

Ouverture le 4 juillet de 10h à 19h lors du marché au village



Lavoir - rue du beignon
Frédérique GAUTREAU - Tél : 06 61 10 30 99
Franck DAVID - Tél : 06 24 67 05 97



MARCHÉ AU VILLAGE ET CONCOURS DE PEINTURE DIMANCHE 4 JUILLET 2021

Place Clemenceau de 9h à 18h

Quel plaisir de flâner à travers les étals divers et variés. De l'alimentaire au bricolage, de nombreux artisans vous présenteront leurs produits de la région. Les commerces de la place sont également ouverts afin de vous restaurer le midi et le soir sans oublier la présence de nos artisans d'art dans la cour du vieux château.

Laissez-vous surprendre par le talent des amateurs peintres. L'inscription est ouverte à tous ! Deux catégories, jeunes et adultes. Pour le concours, la participation est de 20 € incluant un repas. La remise des prix a lieu en fin de journée.

Manège pour enfants « musicavélo »

Le Musicavélo est un manège à pédales, original, interactif et écologique. Les 9 sujets en bois, de fabrication artisanale, peuvent recevoir des enfants de 2 à 9 ans. Les tours de manège sont animés, en direct, avec des chansons et comptines originales, accompagnées à la guitare, à l'accordéon et à l'harmonica. ... il tourne sans électricité à la force du mollet...

Groupe de musique « la guinguette de Peggy »

Découvrez un spectacle ambulant!

D'Amélie Poulain aux grands classiques de la chanson française, des riffs rocks les plus connus aux ambiances Klezmer, la Guinguette de Peggy circule au coeur du public. Ils desserrent le frein à main, changent de tenues et la Guinguette décolle dans un autre univers musical !



BALADES AU COEUR DE MOUCHAMPS DU 7 JUILLET AU 26 AOUT 2021

Départ place Clemenceau
Tous les mercredis à 20h

Découvrez le patrimoine de notre petite cité de caractère présenté par le Groupe Histoire de Mouchamps.

LA FÉRIE DES CLOWNS DU 8 AU 11 JUILLET 2021

Salle de la gare

Grand spectacle de clowns avec Chico et Alex.

FÊTE NATIONALE « MOU'CHAMPÊTRE » MERCREDI 13 JUILLET 2021

Terrain de jeux, Route de Saint Prouant

MOU'CHAMPÊTRE ou comment marier convivialité autour d'un pique-nique et fête nationale et son traditionnel feu d'artifice. A 19h00, la municipalité est heureuse de vous convier au verre de l'amitié, au terrain de jeux. Des tables seront dressées dans la prairie pour vous accueillir avec votre pique-nique. Un groupe folklorique, vous entrainera dans ses danses traditionnelles. A la tombée de la nuit, place au feu d'artifice tiré de la chaussée.

FABLES, TENDRE L'OREILLE VENDREDI 16 JUILLET 2021

Salle des fêtes - 20h30

Présentation des Fables de la Fontaine par Alain Merlet comédien de la troupe du Chêne vert.

FESTIVAL DES NUITS MUSICALES EN VENDÉE JEUDI 12 AOÛT 2021

Ensemble Contraste :

- Marion Rampal – Chant
- Arnaud Thorette – violon, dir. artistique
- Johann Farjot – piano et arrangements
- Laure Sanchez – contrebasse
- Vincent Lê Quang – saxophone « Gospels songs »

Décomplexer la musique classique, mélanger les genres et provoquer la surprise, voilà bien la nature profonde de l'ensemble qui vient de fêter ses 20 ans. Contraste propose une programmation originale, exigeante et accessible à tous, de la musique baroque et classique, au tango, à la comédie musicale, au jazz et à la création contemporaine. Avec la chanteuse Marion Rampal, c'est ici son répertoire Gospel qui nous est proposé.

Tarif normal : 20 euros

Tarif réduit : 15 euros (demandeur d'emploi ou étudiant)

Gratuit pour les moins de 10 ans

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Week-end du patrimoine mouchampais

• **Vendredi 17 Septembre 2021 à 20h30 - Salle des fêtes**

Conférence à la salle des fêtes par Florence REGOURD
« Une jeune fille d'Ardelay dans la commune de Paris »

• **18 et 19 Septembre 2021**

MONUMENTS OUVERTS A TOUS :

Visitez gratuitement les édifices mouchampais exceptionnellement ouverts ces deux journées.



Retrouvez notre programme dans les commerces et sur notre page Facebook : mairie de mouchamps et sur le site internet mouchamps.com

CULTURE ET PATRIMOINE

maisons paysannes de france

ASSOCIATION NATIONALE DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE RURAL BÂTI ET PAYSAGER

Reconnue d'utilité publique



MAISONS PAYSANNES DE VENDÉE

« connaître – conserver – restaurer »

La commune a accepté de recevoir la bibliothèque des Maisons Paysannes de Vendée.

La délégation départementale de Vendée de l'Association Maisons Paysannes de France installe son centre de documentation au cœur d'une petite cité de caractère ! Pas de plus belle vitrine pour une association qui s'est donné pour mission la préservation d'une architecture traditionnelle authentique et représentative d'un terroir.

La délégation vous propose :

- La mise à disposition d'une abondante documentation à consulter, emprunter, acquérir.
- Accueil tout public : amoureux de leur petit pays, restaurateurs de vieilles pierres en quête de conseils pratiques
- Permanence assurée par les conseillers bénévoles de l'association



Les mercredis - semaines paires - de 15h à 17h
Espace Clemenceau – 1^{er} étage
Contact : Patricia SÉRULLAZ-06 56 76 43 00

MISE EN VALEUR DU MOBILIER DE L'ÉGLISE

Nous souhaitons valoriser le patrimoine mobilier de l'église.

Daniel Berthelot, menuisier-ébéniste mouchampais à la retraite, met régulièrement ses compétences au service de la commune.

Il a récemment installé le pupitre sculpté par l'abbé Boursier, curé de Mouchamps au temps de la Révolution Française. A trois reprises durant cette période trouble, l'abbé Boursier dut se cacher dans la forêt du Parc Soubise. Il fut ensuite arrêté et emprisonné à l'île de Ré. Ce pupitre était utilisé lors de messes clandestines, notamment celles célébrées dans la grange de la Brosse.

Dans l'église, Daniel a également nettoyé la partie en bois de la sainte table (grille basse qui refermait le chœur de l'église). Nous remercions vivement Daniel pour son action dans la préservation et la mise en valeur de notre patrimoine communal.

Sources «Mouchamps Histoire d'une paroisse vendéenne, Chanoine Louis GUERY »



MAIRIE

	Matin	Après-midi
Lundi	fermé	14h – 16h30
Mardi	9h – 12h	fermé
Mercredi	9h – 12h	fermé
Jeudi	9h – 12h	fermé
Vendredi	9h – 12h	14h – 16h30
Samedi	9h – 12h	fermé

Pendant la saison estivale, l'accueil de la mairie sera fermé les samedis matins du samedi 10 Juillet au samedi 28 Août 2021.



Renseignements et informations :
mairie de Mouchamps

- Tél : 02 51 66 21 01
- Mail : mairie@mouchamps.com
- Site internet : www.mouchamps.com
- Facebook : [@mairiedemouchamps](https://www.facebook.com/mairiedemouchamps)

FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

En raison des congés d'été l'agence postale sera fermée du mardi 3 août au samedi 21 août inclus.

Pour vos courriers et colis avisés, vous pouvez vous adresser à la poste des Herbiers : ouverture du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Rappel des horaires d'ouverture :

	Matin
Mardi	9 h 30 – 12 h 30
Mercredi	9 h 30 – 12 h 30
Jeudi	9 h 30 – 12 h 30
Vendredi	9 h 30 – 12 h 30
Samedi	9 h 30 – 12 h 00

L'OFFICE DE TOURISME DÉMÉNAGE PLACE CLEMENCEAU

Le point information touristique reprend du service pour les vacances d'été dans un tout nouvel espace et avec de nouveaux horaires ! A compter du 7 juillet 2021, les touristes et les Mouchampais devront se rendre à la maison du Parquet pour obtenir un renseignement sur l'offre touristique.

Balades, visites, activités de loisirs ou encore expositions, . Les agents de l'office de tourisme du Pays des Herbiers vous accueillent pour vous faire découvrir les richesses de notre territoire ou pour programmer votre séjour. Vous pourrez également y acheter vos entrées pour le Puy du Fou, le train à vapeur, ... et vos billets pour les manifestations organisées tout au long de l'été (balades nature, visites de ville, veillées contées, ...).

Du 7 juillet au 31 août, Mercredi et jeudi de 14h à 18h, vendredi, samedi et dimanche de 09h30 à 12h30 et de 14h à 18h du 7 juillet au 29 août



Contact : 9 Place Clemenceau

85640 Mouchamps

• Tél : 06.25.15.02.15

• Mail : tourisme.mouchamps@yahoo.com

COMMUNIQUES

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Les élections Départementales et Régionales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin 2021, à la salle des fêtes.

Les cartes électorales pour les nouveaux inscrits ont été envoyées au cours du mois de mai.

Si vous avez déménagé dans la commune, merci de bien vouloir nous en informer rapidement et déposer un justificatif de domicile, soit à l'accueil de la mairie, soit par mail à l'adresse mairie@mouchamps.com. ou 02 51 66 21 01 ou mairie@mouchamps.com



NOVALISS

Structure de l'Economie Sociale et Solidaire, ayant une double mission :

- Vous êtes à la recherche d'un emploi ou en activité à temps partiel, NovaliSs peut vous proposer des missions et vous aider dans vos démarches.
- Vous êtes un particulier ou un professionnel en recherche de personnel (remplacement, surcroît d'activité...), NovaliSs répond à votre demande.



Siège Social :

• 6 rue des Arts – 85500 LES HERBIERS

Permanences :

- 12 rue du Vieux Château – 85700 POUZAUGES
- Centre de la Petite enfance, avenue des madeleines
85290 MORTAGNE SUR SEVRE

• Tél : 02.51.67.05.56

• Mail : contact@novaliss.fr

• Site internet : www.novaliss.fr

• <http://www.facebook.com/novalissemplei>



Horaires d'ouverture

• Téléphonique

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

Le lundi et mardi de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 13h30 à 17h00

Fermé le mercredi et jeudi après-midi

• Accueil physique

(uniquement sur rendez-vous dans le contexte de la pandémie Covid-19)

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30

Le mardi de 13h30 à 17h30

Le vendredi de 13h30 à 17h00

Fermé le lundi, mercredi et jeudi après-midi

VOS CORRESPONDANTS OUEST FRANCE

Vous souhaitez proposer un article, vous organisez un événement sur la commune.

N'hésitez pas à contacter vos correspondants locaux de Ouest-France :

• **Delphine BELY** pour la vie associative : 06 08 55 43 60

• **Jean Christophe TAILLEFER** pour la vie communale : 06 15 32 63 60

ERRATUM BULLETIN

SARL GIRARD MAÇONNERIE

Le Plessis - 24 route de Vendrennes

85 640 MOUCHAMPS

• Tél : 06 18 85 35 92.

COMPTES –RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX EN BREF...

Vous trouverez ci-dessous le résumé succinct des différents comptes rendus qui ne comprennent que les événements qui nous ont paru les plus importants. Toutes les décisions du Conseil Municipal font l'objet d'un affichage aux tableaux de la mairie, à proximité du bureau de poste.

Le Conseil Municipal est ouvert à tous. L'ordre du jour et l'intégralité du compte-rendu du Conseil sont également consultables sur le site Internet de la mairie : www.mouchamps.com

Séance du 25 janvier 2021

Membres présents : tous les membres en exercice.

Excusée : Annabelle Loiseau qui a donné pouvoir à Nathalie Godard.

1. Suppression de la subvention communale complémentaire

Le Conseil Municipal a décidé de supprimer le versement de la subvention complémentaire communale d'aide à la rénovation de façades de 150 €. Pour rappel, la commune bénéficie du dispositif « Centre Ancien Protégé » pour la période 2020-2022. Les aides communautaires sont maintenues.

2. Désignation d'un représentant au sein de l'association syndicale autorisée (ASA)

Patrick Mandin et Jean-Michel Lumeau représenteront la commune au sein de l'Association Syndicale Autorisée. Ils n'auront qu'un rôle consultatif.

3. Voirie : Cession de terrains rue des Ajoncs.

Constatant la désaffectation de l'usage direct du public de la voirie

communale rue des ajoncs, d'une superficie d'environ 1 072m², le conseil a décidé de déclasser du domaine public communal cette emprise. Il a approuvé la cession au prix de 3 €/HT le m². Les acquéreurs sont : BERTHOME Jérémie et BOILEAU Eloïse, PERNIN François et BIZON Hyacinthe, CHENU Jean-René et SICOT Patrice.

4. Approbation des comptes de gestion :

Le conseil municipal a pris acte du compte de gestion du service public d'assainissement collectif, du service public d'assainissement public non collectif et du service public des ordures ménagères.

5. Convention de gestion des ouvrages du site du moulin de la ville :

Le conseil municipal a approuvé la convention établie avec la société de pêche Mouchamps-Rochetjoux pour la gestion des écluses à la Chaussée.

6. Besoins saisonniers et temporaires :

Le conseil a validé le recrutement d'un agent pour les services techniques (7 mois) et sept agents au périscolaire (1 mois, sous réserve des inscriptions).

Séance du 16 février 2021

Membres présents : tous les membres en exercice.

Excusés : Frédéric Auclair qui a donné pouvoir à Patrick Mandin, Amélie Sureau, Aurélien Cailleaud.

M. Aymeric COLETTA, chef du service Urbanisme et Habitat à la communauté de communes est intervenu en début de séance afin de présenter le PLUiH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat) en cours de préparation.

1. Projet Photovoltaïque sur le bâtiment des services techniques

A la majorité des suffrages exprimés (17 pour, 5 contre), le conseil a validé le projet de pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment des services techniques et a demandé des informations complémentaires aux prestataires : Vendée Énergie et Solaireau Co-Watt.

Séance du 1^{er} mars 2021

Membres présents : tous les membres en exercice.

Excusés : Marie-Anne Brisard qui a donné pouvoir à Patrick Mandin, François Albert qui a donné pouvoir à Mathieu Gobin, Annabelle Loiseau qui a donné pouvoir à Nathalie Godard, Bérénice Treillard qui a donné pouvoir à Aurélien Cailleaud. Absent : Guillaume Brosset.

1. Finances

Le Conseil Municipal a approuvé les comptes de gestion dressés par le Receveur Municipal pour l'exercice 2020 de la Commune, et de ses différents budgets annexes. Le Conseil a également approuvé les comptes administratifs 2020, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel LUMEAU, 1^{er} adjoint, Monsieur le Maire se retirant au moment du vote.

2. Rénovation de la salle du Petit Lay

Le montant du budget prévisionnel s'élève à 904 361€. Pour mener à bien ce projet, le Conseil Municipal a sollicité une subvention de 56 308€ auprès du Conseil Départemental.

3. Rénovation de l'école René Guilbaud

Le montant du budget prévisionnel s'élève à 1 064 000€. Ce projet de rénovation est susceptible de bénéficier d'une subvention auprès du Conseil Régional dans le cadre du « Fonds Ecole ». Le Conseil Municipal a sollicité une subvention de 125 000€.

Séance du 29 mars 2021

Membres présents : tous les membres en exercice.

Excusés : Laetitia Bridonneau qui a donné pouvoir à Guillaume Brosset, Amélie Sureau, Alain Bos, **Absente :** Annabelle Loiseau.

1. Attributions des subventions aux associations

Le conseil a autorisé l'octroi des subventions aux associations pour un montant de 8228.36€. En sus des subventions, la commune met à disposition

les équipements sportifs et prend en charge les frais de fonctionnement de ces équipements. En revanche, les associations utilisatrices sont responsables de l'entretien quotidien des équipements

Des associations mouchampaises bénéficient de la mise à disposition de locaux à la salle l'Atelier, La Comète et à l'Espace Clemenceau et de tarifs préférentiels pour la location de la salle des fêtes ou de la salle des Nymphéas pour l'organisation d'une manifestation à but lucratif ; ces mises à disposition sont considérées comme des subventions en nature.

2. Finances

Le Conseil Municipal a approuvé les budgets primitifs 2021 de la commune.

3. Vote des taux d'imposition

A la majorité des suffrages exprimés (pour 19, contre 1), le conseil a fixé les taux d'imposition pour l'année 2021 de la manière suivante : Taxe Foncier Bâti : 35,56% Taxe Foncier Non Bâti : 45,72%.

4. Rénovation de la salle du Petit Lay

Dans le cadre de la Politique de l'Agence nationale du Sport en faveur des équipements sportifs pour l'année 2021, la commune peut bénéficier d'une subvention complémentaire pour le projet de rénovation de la Salle de sports du Petit Lay. Le Conseil Municipal a sollicité une subvention de 259 168€.

5. Construction d'une halle, Quartier de l'église et Signalétique

Le montant du budget prévisionnel s'élève à 312 345€. Le projet de construction d'une Halle, les travaux d'aménagement du Quartier de l'Eglise et la mise en place d'une signalétique sont susceptibles de bénéficier d'une subvention auprès de la Région Pays de la Loire au titre des Petites Cités de Caractère. Le Conseil Municipal a sollicité une subvention de 90 000€.

6. Aménagement de voirie

Le montant du budget prévisionnel s'élève à 379 900€. Le projet d'aménagement sécuritaire de la rue du Breuil est susceptible de bénéficier d'une subvention de la Région Pays de la Loire dans le cadre du Fonds « Pays de la Loire relance investissement communal » (75000€) et une subvention « Amendes de police » par le Département de la Vendée (50000€).

7. Convention d'occupation du domaine public : remise gracieuse de redevances

Compte tenu du contexte sanitaire et pour soutenir l'économie locale, comme pour l'année 2020, le Conseil Municipal a accordé la remise

Subventions 2021

SPORTS	
Basket : St Joseph Basket	894,75 €
Football : Football Club Mouchamps Rochetjoux	656,97 €
Tennis de Table : St Joseph Tennis de table	218,80 €
Danse : Familles Rurales - Korzéam	951,73 €
Tennis : Tennis Club Mouchampais	277,75 €
LOISIRS	
La Kyrielle : cours de musique	523,36 €
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	
Ecole Notre Dame : sorties pédagogiques 5 € / élève (192 élèves)	960 €
Ecole René Guilbaud : sorties pédagogiques 5 € / élève (139 élèves)	695 €
DIVERS	
Souvenir Vendéen de Clemenceau	50 €
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	
C.C.A.M. de Mouchamps : Concours de peinture	300 €
C.C.A.M. de Mouchamps : Fête de la Musique	1 500 €
Saint Joseph Basket (région)	400 €
Football Club (région)	400 €
Tennis de Table (région)	400 €

gracieuse de la redevance annuelle sur l'occupation des terrasses par les cafés et restaurateurs : crêperie du soleil : 140€, café « Au bon accueil » : 236€, restaurant « Le Canotier » : 337€.

8. Projet Photovoltaïque sur le bâtiment des services techniques.

Le Conseil Municipal s'est prononcé sur le choix du prestataire, entre SOLAIREAU (Co-Watt) et VENDEE ENERGIE. Nicole CHATAIGNER et Nathalie GODARD ne prennent pas part au vote du fait de l'implication de leurs conjoints dans l'association SOLAIREAU. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a choisi à l'unanimité SOLAIREAU (Co-Watt) comme prestataire pour la pose des panneaux photovoltaïques.

Séance du 26 avril 2021

Membres présents : tous les membres en exercice

Excusés : Monsieur Guillaume BROSSET qui a donné pouvoir à Madame Laëtitia BRIDONNEAU, Madame Nicole CHATAIGNER à Monsieur Patrick MANDIN, Monsieur Cyril ROUTCHENKO

Madame Husseau (CIAS, Pays des Herbiers) est venue présenter les différentes fiches actions du PLUSS (Plan Local Unique Santé Social) réparties en trois axes stratégiques : renforcer l'accès aux soins et aux services, fluidifier les parcours de santé et de vie, développer des actions de prévention.

1. Lotissement St Louis-Marigny : convention relative à la réalisation d'un diagnostic d'archéologie

Le secteur Patrimoine et Archéologie du Département de la Vendée habilité en qualité d'opérateur d'archéologique préventive, ont été retenus acte de candidature pour cette opération.

2. Construction d'une halle – quartier de l'église - demande de subvention d'état

Le projet de construction d'une Halle et de sanitaires publics en centre bourg a été retenu au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2021 pour bénéficier d'une subvention de 48 000 €, soit 30 % de 160 000 €.

3. Affaires scolaires - Ecole Rene Guilbaud - demande de subvention d'état

Le projet de rénovation de l'Ecole René Guilbaud, notamment dans le cadre de sa rénovation énergétique, est susceptible de bénéficier d'une subvention auprès des services de l'Etat dans le cadre du contrat de ruralité.

4. Affaires scolaires – remboursement des familles dans le cadre de l'épidémie de COVID

A la majorité des suffrages (pour 18, abstentions 4), le conseil municipal a décidé que les repas non pris au restaurant scolaire ne seront pas facturés dans leur totalité dès le 1er jour d'absence COVID sur présentation d'un justificatif.

5. Affaires scolaires – Interventions Musique et Danse

Le conseil municipal a décidé de reconduire le dispositif d'intervention musique et danse en milieu scolaire pour l'année scolaire 2021-2022 à raison de 8 heures par classe pour les cycles 2 et 3 des écoles de Mouchamps du CP au CM2.

6. Finances – Loyer, 9 cour du Vieux Château

Le conseil municipal a fixé le montant de la redevance du bail précaire à compter du 01/07/2021 à conclure avec M. Yannick Lesage à 80€ mensuel, les charges de fluides étant supportées par le preneur. Le conseil exonère le locataire des loyers et charges des 2 premiers mois en dédommagement des travaux qu'il a convenu de prendre à sa charge.

7. Finances – Loyer-boutique éphémère Cour du Vieux Château

Le conseil municipal a décidé de fixer le montant du loyer pour la boutique éphémère située au rez-de-chaussée du local situé 7 Cour du Vieux Château à 50€ pour une occupation maximum de 1 mois.

8. Communauté de communes du Pays des Herbiers Approbation du PLUSS

M. le Maire propose d'approuver le plan d'actions du PLUSS, de l'autoriser à solliciter l'attribution de subventions auprès de l'ARS, de la CAF et de tout autre organisme, de l'autoriser à signer tout document s'y rapportant. Le conseil municipal a approuvé le PLUSS.

JUIN	Du 12 juin au 20 septembre		F. Gautreau - F.David	Exposition : Une saison déshabillée au Petit Lavoir d'été	Lavoir
	vendredi	4	La Kyrielle	Festival théâtre	Salle des fêtes
	vendredi	4	La Kyrielle	Concert	Salle des fêtes
	samedi	5	Football Club M	Tournoi de football	Terrains de sports
	samedi	5	Conseil municipal des enfants	Opération nettoisons notre commune	RDV à la déchetterie
	jeudi	10	Football Club M	Assemblée Générale	indéterminé
	samedi	12	Ecole Privée APEL-OGEC	Kermesse	Salle Les Nymphéas
	week-end	12-13	Commune de Mouchamps	Festival Art au Jardin	
	jeudi	17	Badminton	Repas du club et assemblée générale	Salle de la gare
	vendredi	18	Commune de Mouchamps	Fête de la musique	Salle de la gare
	mardi	22	Don du sang	Collecte	Salle Les Nymphéas
	dimanche	20 et 27	ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES		Salle des fêtes
	samedi	26	APE Ecole René Guilbaud	Fête de fin d'année	Salle Les Nymphéas
JUILLET	dimanche	4	Commune de Mouchamps	Marché au village	Place Clemenceau
	mardi	13	Commune de Mouchamps	Mou'champêtre	Terrain de jeux
	vendredi	16	Théâtre du Chêne Vert	Fables de la Fontaine	Salle des fêtes
AOÛT	jeudi	12	Commune de Mouchamps	Concert Petite Cité de Caractère	Eglise ou Salle Les Nymphéas
	jeudi	19	Don du sang		Salle des fêtes
SEPTEMBRE	vendredi	3	Tennis de Table	Assemblée Générale	Salle du Petit Lay
	samedi	4	Club de tennis	Tournoi de double	2 salles de sports
	vendredi	10	Club de tennis	Assemblée Générale	Salle l'atelier n°1
	vendredi	17	Commune de Mouchamps	Conférence	Espace Clemenceau
	samedi et dimanche	18-19	Commune de Mouchamps	Journées du patrimoine	
	dimanche	26	APE Ecole René Guilbaud	Vide-grenier	Salle de la gare
	dimanche	26	Paroisse protestante	Fête de la paroisse	Salle des fêtes
Du 27 septembre au 2 octobre		Ballade en Francophonie	Spectacle la Francophonie	Salle Les Nymphéas	
OCTOBRE	dimanche	3	CCAM	Randonnée du Tigre	Salle de la Gare
	mardi	5	Club du Nouvel Age	Après-midi dansant	Salle des fêtes
	jeudi	14	Club du Nouvel Age	Assemblée Générale	Salle Les Nymphéas
	samedi	23	Tennis club	Loto	Salle Les Nymphéas
	1 ^{er} vendredi des vac	22 ou 29	Badminton	Tournoi	Salles de la gare
	jeudi	28	Club du Nouvel Age	Belote - mini concours	Salle des fêtes
NOVEMBRE	mardi	2	Club du Nouvel Age	Après-midi dansant	Salle des fêtes
	dimanche	14	Antenne Mission	Belote - concours	Salle des fêtes
	jeudi	11	Commune de Mouchamps	Cérémonie commémorative	Salle des fêtes
	samedi	13	Club de palets	Concours de palets	Salle de la gare
	jeudi	25	Club du Nouvel Age	Belote - mini concours	Salle des fêtes

La date limite de dépôt des articles pour la prochaine édition de l'Echo est fixée au samedi 15 août.
Dépôt des articles par mail à communication@mouchamps.com

• **Directeur de publication** Patrick MANDIN • **Comité de rédaction** : Mathieu GODIN, adjoint au Maire et Pascaline CLOCHARD • **Crédit Photos** : Jill BROCHARD, Mairie de Mouchamps, David FUGERE / Gaël ROGER - CCAM - Communauté de communes du Pays des Herbiers - St Jo Basket - Familles Rurales • **Conception** : Agence Nemo : 02 51 57 26 53 • **Impression** : BDM Imprimeur : 02 51 57 43 06 • Imprimé avec des encres végétales sur du papier issu de forêts gérées durablement

MAIRIE DE MOUCHAMPS :
11 Rue du Commandant Guilbaud
85640 MOUCHAMPS
Tél. 02 51 66 21 01 • Fax 02 51 66 27 60
mairie@mouchamps.com

www.mouchamps.com

